

Seconde Productions Activités Hippiques

Objectif

La seconde Productions Activités Hippiques permet à des jeunes issus d'une classe de 3^{ème} d'intégrer le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH).

Cette formation permet de découvrir le milieu des productions animales, et notamment celui des activités hippiques.

Organisation

- Formation initiale scolaire en 1 an
- Modules d'enseignement général (13H/semaine)
- Modules professionnels (15H/semaine) : équitation, hippologie, agro, machinisme
- Stages : 6 semaines en entreprise (centre équestre) et 3 semaines spécifiques au lycée (semaine sécurité dans les travaux, stage développement durable, stage spécifique)

Les atouts

- Formation professionnelle permettant l'accès au Bac Pro CGEH
- Stages en entreprise
- Bonnes connaissances du milieu équestre

Et après...

- 1^{ère} Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH)
- Possibilité de poursuite en 1^{ère} Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA), option Systèmes à Dominante Elevage

Infos pratiques

- Cours du lundi au vendredi
- Régime interne, externe ou demi-pensionnaire (sauf le week-end)

Conditions d'admission

- Élève issu d'une classe de 3^{ème}
- Bon niveau scolaire
- Bon niveau d'équitation (Galop 3-4 minimum)
- Motivation pour le travail en milieu équestre

Recrutement

- Tests d'aptitude à la filière hippique (tests pratiques et entretien de motivation) de 13h à 17h : 20/02 ou 13/03 ou 03/04
- Procédure d'affectation Post-3^{ème} (Affelnet) de l'Education Nationale réalisée par l'établissement d'origine si tests sélection validés
- Dossier de candidature à retourner au LPA de Mirande au moins 1 semaine avant la date retenue pour les tests

Insertion professionnelle

- A l'issue de la 2nde, avec le BEPA «Cavalier soigneur» : Cavalier d'entraînement, lad-jockey, second d'écurie
- Avec le Bac Pro CGEH : Entraîneur, responsable d'écurie ou d'entreprise équestre



LPA de Mirande
BP 54 Route de Valentées 32300 MIRANDE
Tél 05 62 66 52 39 • Fax 05 62 66 79 95 • lpa.mirande@educagri.fr



Seconde Productions Conduites d'élevages et de cultures (Équin ou Bovin)

Objectif

La seconde Productions Conduites d'élevages et de cultures permet à des jeunes issus d'une classe de troisième d'intégrer le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA). Cette formation permet de découvrir le milieu des productions animales, et notamment celui des élevages bovins et équins ainsi que la découverte et la mise en place de différentes cultures.

Organisation

- Formation initiale scolaire en 1 an
- Modules d'enseignement général (13H/semaine)
- Modules professionnels (15H/semaine)
- Stages : 6 semaines en entreprise (exploitation agricole spécialisée en élevage bovin ou équin) et 2 semaines spécifiques au lycée (semaine sécurité dans les travaux, stage développement durable)
- Possibilité d'intégrer l'enseignement facultatif hippologie équitation

Les atouts

- Formation professionnelle permettant l'accès au Bac Pro CGEA Systèmes à Dominante élevage
- Stages en entreprise et travaux pratiques
- Bonnes connaissances dans la production animale

Et après...

- 1^{ère} Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA), option Systèmes à Dominante élevage
- 1^{ère} Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH) pour les élèves ayant de bons niveaux scolaire et d'équitation

Infos pratiques

- Cours du lundi au vendredi
- Régime interne, externe ou demi-pensionnaire (sauf le week-end)

Conditions d'admission

- Élève issu d'une classe de 3^{ème}
- Motivation pour le travail en élevage

Recrutement

- Dossier scolaire
- Procédure d'affectation Post-3^{ème} (Affelnet) de l'Education Nationale réalisée par l'établissement d'origine
- Dossier de candidature à retourner au LPA de Mirande avant le 24 mai 2019

Insertion professionnelle

- A l'issue de la 2nde, avec le BEPA «Travaux en exploitation d'Elevage» : Ouvrier agricole (vacher, berger, palefrenier)
- Avec le Bac Pro CGEA : Exploitant agricole (éleveur équin ou bovin) ; salarié agricole (organismes professionnels, coopératives, groupements d'employeurs, services de remplacement, etc.)



CAP agricole Maréchal Ferrant

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Organisation

- 2 années de formation
- Modules d'enseignement général (12H/semaine)
- Modules professionnels (20H/semaine)
- Stages : 12 semaines en entreprise et 1 semaine spécifique au lycée (Stage Collectif)

Conditions d'admission

- Élève issu d'une classe de 3^{ème} (ou niveau supérieur selon le nombre de places disponibles)
- Aptitudes physiques
- Motivation pour les métiers manuels

Le métier

Le maréchal-ferrant est un professionnel du cheval dans le domaine du pied. Il prépare et effectue des ferrures courantes ou orthopédiques pour les chevaux de sport, de course, de loisir ou de rente.

Et après...

La poursuite d'études est possible notamment en BTM Maréchalerie (Brevet Technique des Métiers)

Infos pratiques

- Cours du lundi au vendredi
- Régime interne, externe ou demi-pensionnaire (sauf le week-end)

Recrutement

- Mini-stage obligatoire à effectuer dans l'établissement, en préalable à l'inscription (demande à formuler auprès du collège d'origine ou s'adresser directement au LPA de Mirande)
- Procédure d'orientation post 3^{ème} de l'Education Nationale (Affelnet) réalisée par le collège d'origine
- Dossier de candidature à retourner au LPA de Mirande avant le 24 mai 2019

Insertion professionnelle

- Artisan salarié chez un maréchal-ferrant ou en entreprise hippique
- Travailleur indépendant
- Compagnon du devoir
- Embauche possible à la Garde républicaine ou IFCE (anciens «Haras nationaux»)



LPA de Mirande

BP 54 Route de Valentées 32300 MIRANDE

Tél 05 62 66 52 39 • Fax 05 62 66 79 95 • lpa.mirande@educagri.fr



CAP Sellier - Harnacheur

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Objectif

Ce Certificat d'Aptitude Professionnelle permet d'exercer le métier de Sellier-Harnacheur.

Organisation

- 2 années de formation
- Modules d'enseignement général (12H/semaine)
- Modules professionnels (20H/semaine)
- Stages : 14 à 16 semaines en entreprise

Conditions d'admission

- Élève issu d'une classe de 3^{ème} (ou niveau supérieur selon le nombre de places disponibles)
- Motivation pour les métiers manuels

Le métier

Le sellier-harnacheur est un professionnel du cuir qui réalise ou remet en état les pièces de harnachement ou sellerie destinées aux équidés. Il maîtrise la couture main et machine, la découpe des peaux et cuirs, l'assemblage et la finition des pièces.

Et après...

La poursuite d'études est possible notamment en Bac Pro Maroquinerie, Bac Pro Sellerie générale.

Infos pratiques

- Cours du lundi au vendredi
- Régime interne, externe ou demi-pensionnaire (sauf le week-end)

Recrutement

- Mini-stage conseillé à effectuer, dans l'établissement, en préalable à l'inscription (demande à formuler auprès du collège d'origine ou s'adresser directement au LPA de Mirande)
- Procédure d'orientation post 3^{ème} de l'Education Nationale (Affelnet) réalisée par le collège d'origine
- Dossier scolaire
- Dossier de candidature à retourner au LPA de Mirande avant le 24 mai 2019

Insertion professionnelle

- Artisan salarié chez un sellier-harnacheur
- Travailleur indépendant
- Compagnon du devoir



LPA de Mirande
BP 54 Route de Valentées 32300 MIRANDE
Tél 05 62 66 52 39 • Fax 05 62 66 79 95 • lpa.mirande@educagri.fr

